

**Projet lié à la formation des étudiants, présenté et voté à l'unanimité au conseil de gestion de la Faculté des Sciences du Sport le 06/06/2024.**

Plusieurs freins à la mobilité étudiante existent, l'un d'eux étant l'aspect financier. L'étudiant souhaitant partir en Erasmus reçoit des aides de l'UL (fonds Erasmus+) sous forme de 3 mensualités pour un semestre en mobilité, en complément des bourses, si celui-ci est boursier. Les mensualités sont calculées en fonction d'un groupement de pays réalisé par l'Europe.

Afin d'encourager les mobilités, et dans le cadre de la création de la politique internationale de la composante définit les 6 et 7 mai 2024, la composante souhaite accompagner financièrement tous les étudiants sans distinction qui partent en mobilité pour un semestre de 90 jours minimum.

L'aide financière attribuée est calculée en fonction des groupes de pays, dans lequel des recommandations d'enveloppes financières sont indiquées le tableau produit par la DRIE.

Les aides pourront aller de 160€ à 285€ jusqu'en aout 2025, réparti comme suit, mobilité dans le pays du groupe 1 : 160€, groupe 2 : 210€ et groupe 3 : 285€.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025, elles correspondront à la moitié d'une mensualité par semestre de la bourse Erasmus+, le tableau émis annuellement par la DRIE servira de base au calcul (Exemple pour 2024-25, ci-dessous).



**Direction des Relations Internationales et Européennes**



### 3. LES FINANCEMENTS : NOUVEAUTES 2024/2025

#### CHANGEMENTS DANS LES GROUPES DE PAYS POUR LES FRAIS DE SEJOUR

PAYS DE DESTINATION	Erasmus Etudes		Erasmus Stage
	Etudiant non Boursier	Etudiant Boursier (AMI)	Etudiant Boursier et non-Boursier
Groupe ERASMUS 1 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège et Suède	400 € / mensualité	400 € / mensualité + allocation Erasmus partielle de 2 mensualités	550 € / mensualité + 2 mensualités AMI pour les étudiants boursiers
Groupe ERASMUS 2 : Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie et République Tchèque	350€ / mensualité	400 € / mensualité + allocation Erasmus partielle de 2 mensualités	500 € / mensualité + 2 mensualités AMI pour les étudiants boursiers
Groupe ERASMUS 3 : Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie et Turquie			
TOP UP ERASMUS INCLUSION (supplément)	250 € / mensualité Erasmus financée, pour les étudiants porteurs de handicap ou les étudiants boursiers échelons 6 ou 7 (critères non cumulables)		
<b>ATTENTION : Hormis pour la mobilité hybride, la durée de la mobilité doit toujours être de 2 mois minimum (60 jours)</b>			
<b>Calcul des attributions forfaitaires :</b> Erasmus Etudes : - mobilité d'un semestre (30 crédits ECTS) entre 60 et 89 jours = 2 mensualités accordées - mobilité d'un semestre (30 crédits ECTS) à partir de 90 jours = 3 mensualités accordées - mobilité de deux semestres (60 crédits ECTS) = 6 mensualités accordées Erasmus Stages : - mobilité de 2 à 4 mois (60 à 119 jours) = 2 mensualités accordées - mobilité de 4 à 6 mois (120 à 179 jours) = 4 mensualités accordées - mobilité de plus de 6 mois (à partir de 180 jours) = 6 mensualités accordées POUR AMI : Arrondi au mois supérieur à partir du 24ème jour (2 mois et 23 jours = 2 mensualités, 2 mois et 24 jours = 3 mensualités)			

Les aides financières seront susceptibles d'être révisées et suivront les ajustements du barème financier et des critères de classement géographique définit via le programme Erasmus + en respectant le cadre de gestion mise en place par la DRIE.

En contrepartie l'étudiant s'engage à répondre aux questions « retour d'expérience » envoyé par la composante afin de promouvoir les mobilités. Si l'étudiant ne réponds pas, il lui sera demandé un remboursement de la somme perçue.